EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **23 avril 2010 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt trois avril deux mille dix**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 16 avril 2010, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECŒR, Alain LAFFONT, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Bernard DANTAL à Cyril CINEUX, Philippe BOHELAY à Jérôme GODARD, Patricia AUCOUTURIER à Corinne NAJIM, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Roger GIRARD à Yves REVERSEAU, Danièle GUILLAUME à Françoise NOUHEN, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Jacques LANOIR, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n° 8, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 13

TARIFS APPLICABLES DANS LES ETABLISSEMENTS CULTURELS

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver la modification de la délibération fixant les tarifs applicables dans les établissements culturels.

En cas d'annulation intervenant du fait de l'utilisateur dans un délai inférieur à un mois avant la date prévue de location de la salle, il sera demandé à ce dernier le règlement de frais d'annulation d'un montant équivalent à 15 % du tarif de location.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 4 mai 2010

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint chargé de la Politique Culturelle

Olivier BIANCHI

Spectacles du Conservatoire	
- Tarif normal :	13,50
- Tarif réduit	
• pour les étudiants, scolaires, demandeurs d'emploi	7,00
• Auditeurs libres, détenteurs de la carte Citéjeune	4,00
- Gratuit pour les élèves du Conservatoire sur présentation de la carte d'élève.	

	Tarifs 2010
Tarifs de location des salles de spectacle et de congrès. ***Pour les manifestations à entrées payantes : prélèvement d'un pourcentage selon dispositions du contrat avec application d'un minimum garanti pour la Ville***	
Date d'application : 1er janvier au 31 décembre 2010	
Tarifs T.T.C. – TVA au taux en vigueur applicable.	
A. Maison du Peuple	
- 1ère manifestation sans sonorisation	373,00
- manifestations suivantes ayant lieu le même jour sans sonorisation	187,00
- jour de montage	171,00
- exposition-vente	934,00
- forfait nettoyage (appliqué si les locaux ne sont pas rendus en bon état de propreté)	355,00
- location sonorisation (forfait 2 h)	196,00
- Frais d'annulation dans un délai inférieur à un mois : 15 % du tarif de location	
- frais d'annulation le jour même	224,00
- heure supplémentaire technicien	60,00
B – Maison de la Culture.	
Salle Jean Cocteau	
- 1ère manifestation/spectacle ou conférence filmée	3.856,00
- manifestations suivantes ayant lieu le même jour	1.985,00
- jour de montage	1.415,00
- Tarif congrès/conférence	4.528,00
- jour de montage	1.285,00
- 1/2 journée de montage	643,00
- Frais d'annulation dans un délai inférieur à un mois : 15 % du tarif de location	
- frais d'annulation le jour même	2.314,00

Salle Boris Vian	
- 1ère manifestation/spectacle ou conférence filmée	921,00
- manifestations suivantes ayant lieu le même jour	460,00
- Tarif congrès/conférence	1.223,00
- jour de montage	431,00
- ½ journée de montage	216,00
- Frais d'annulation dans un délai inférieur à un mois : 15 % du tarif de location	
- frais d'annulation le jour même	551,00
* **Forfait congrès** (toute la maison avec tables et grilles d'exposition)	6.425,00
* Montage pour toute la maison sur 1 jour	1.959,00
Petites salles	
1ère série	
Salles Jacques Gripel.et Louis Chavignier	
- Exposition/cocktail (forfait avec 10 tables et 10 grilles)	435,00
- Frais d'annulation dans un délai inférieur à un mois : 15 % du tarif de location	
Hall rue Abbé de l'Epée et boulevard François Mitterrand ou Salles Gripel et Chavignier	
- Stands commerciaux/cocktail (forfait avec 10 tables et 10 grilles)	711,00
2ème série	
* salle niveau 4 Alexandre Vialatte	190,00
* salle C niveau 3 Madeleine Berubet	
Forfait nettoyage (appliqué si les salles ne sont pas rendues en bon état de propreté) :	3,19 le m2
Location de matériel à la Maison de la Culture	
Tarifs T.T.C.- TVA au taux en vigueur applicable.	
* table pliante : location pour 1 jour/forfait par lot de 10	101,00
* grille d'exposition : location pour 1 jour/forfait par lot de 10	101,00
* projecteur diapositives	40,00
* rétroprojecteur	40,00
* vidéo projecteur	105,00
* sonorisation : (sans technicien ni enregistrement)	147,00
* Heure supplémentaire technicien titulaire	58,00
* Heure supplémentaire technicien vacataire	31,00
* Frais de sécurité pompiers à la Maison de la Culture - Tarif suivant convention SDIS	

C – <u>Maison de l'Eléphant</u> (non soumis à TVA)	111,00
D. –<u>Auditorium du Conservatoire National de Région E. Chabrier</u> par vacation de 3 heures (non soumis à TVA)	432,00
E.- <u>Salle Jean-Philippe Rameau du C.N.R. E. Chabrier</u> (non soumis à T.V.A.)	328,00
F.- <u>Salle Rameau ou Auditorium en partenariat avec le Conservatoire</u>	111,00
G. - <u>Espace Multimédia Georges Conchon</u> (soumis à T.VA. au taux en vigueur)	
Sans moyens vidéo H.T.	
Une demi journée	311,00
1ère journée	623,00
2ème journée	459,00
3ème journée	372,00
4ème journée	290,00
Heure technicien	18,00
Frais d'annulation dans un délai inférieur à un mois : 15 % du tarif de location	
<u>Droits sur les ventes publicitaires</u>	
Stand/vente d'objets publicitaires (Maison du Peuple, Maison de la Culture)	105,00
Stand/vente de livres (Maison du Peuple, Maison de la Culture)	21,00
<u>Droits sur la vente d'ouvrages et de documents sonores dans les établissements culturels municipaux autres que les établissements de spectacles</u>	21,00
<u>Droit sur les vidéo-transmissions</u>	
- cas où le prix n'excède pas 15 €	600,00
- prix supérieur à 15 €	937,00
<u>Tarif de location de piano</u> (non accordé) Maison de la Culture	404,00
<u>Tarifs de location de matériel d'exposition des services culturels</u> Tarifs Hors Taxes – TVA au taux en vigueur	
- vitrines (par unité et par jour)	13,00
- panneaux (par unité et par jour)	13,00
- mannequins (par unité et par jour)	8,00